



## Incitations aux Transferts de Compétences 2024

RÉCIPROCS propose 2 bourses d'incitation au Transfert de Compétences (ITC) pour aider une mobilité de quelques jours ou un échange inter-laboratoire. Le budget maximum s'élève à 500 € par ITC et pour une seule personne.

### ITC ?

Le programme d'ITC de RÉCIPROCS, réseau de la MITI, apporte un soutien financier à des actions d'échange entre au moins deux laboratoires visant à un transfert de compétences, de savoir ou de savoir-faire répondant à une problématique portée par le réseau. La carte des compétences disponible sur le site du réseau peut vous aider à trouver des contacts.

### Eligibilité ?

Sont donc éligibles les projets de partage des savoirs, des compétences technologiques ou des instruments spécifiques **qui n'entrent pas** dans une logique de financement de projets de recherche collaboratifs. Notamment, les demandes découlant d'un projet de recherche collaboratif financé (ERC, ANR...) ne sont pas éligibles. De plus, ce programme concerne les actions qui ne peuvent pas être prises en charge par la formation permanente des organismes de tutelle (CNRS, université...).

### Qui ?

Cette demande de formation par un pair peut être faite par tout personnel issu d'un laboratoire CNRS, quel que soit son statut (permanent, non-permanent, agent CNRS, universitaire, membre d'un autre organisme public de recherche) désirant effectuer un déplacement dans un autre laboratoire du réseau.

### Financement ?

Il couvre tout ou une partie des frais de mission à engager (déplacement, hébergement, restauration). Le remboursement sera réalisé par la MITI du CNRS sur production d'une copie des pièces justificatives de la mission soldée. L'agent doit prendre sa mission auprès de son unité qui en porte la responsabilité.

### Candidature ?

La demande est à adresser avant le 8 juillet 2024 au comité de pilotage qui informera le porteur dans un délai relativement court sur l'éligibilité de sa demande et sur le budget alloué. La demande est à envoyer par mail à [reciprocs-copil@services.cnrs.fr](mailto:reciprocs-copil@services.cnrs.fr) en indiquant :

- Nom :
- Prénom :
- Fonction :
- Laboratoire :
- Courriel :
- Téléphone :
- Laboratoire d'appartenance et nom du ou de la responsable :
- Laboratoire d'accueil et nom du ou de la responsable :
- Objectif de la demande de bourse :
- Contexte technologique du projet (1 page max) :

- Dates prévues de la mission si connues :
- Montant demandé (total autour de 500 €, indiquer les co-financements s'il y en a) :

Le réseau demande par ailleurs aux bénéficiaires de transmettre un rapport d'une page maximum concernant le travail accompli et le bénéfice retiré.